

## **LE MAIRE GUY BENJAMIN QUITTE SES FONCTIONS**

**Saint-Césaire, 16 février 2024** - Le maire de la Ville de Saint-Césaire, monsieur Guy Benjamin, a annoncé sa démission pour des raisons personnelles et professionnelles. Son départ est effectif dès maintenant. Dans l'intervalle, c'est l'élu désigné en tant que maire suppléant qui assure l'intérim.

« Je tiens à remercier la population pour le grand respect et la confiance que vous m'avez portée au cours des dernières années », mentionne monsieur Benjamin. Élu au poste de maire depuis avril 2012, il avait siégé auparavant comme conseiller à compter de novembre 2009. « J'ai eu le privilège de participer à de nombreux projets, petits et grands, qui ont toujours eu pour but d'améliorer la qualité de vie des gens et de veiller à l'intérêt fondamental des citoyens. C'est une grande fierté d'avoir accompli ces mandats avec les membres du conseil et toute l'équipe municipale. Aujourd'hui, mes rôles d'élu et de chef d'entreprise sont devenus difficiles à concilier. Une décision déchirante s'est donc imposée », explique-t-il.

### **Élection prévue ce printemps**

Le dépôt officiel de la démission de monsieur Benjamin se fera lors de la séance du conseil du 12 mars prochain. La date de l'élection partielle n'est pas encore déterminée et sera dévoilée prochainement conformément aux modalités prévues à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Les citoyens sont invités à rester à l'affût des prochaines étapes en consultant le site web de la municipalité et les autres voies de communication officielles de la Ville.

Source :

Isabelle François, directrice générale  
450-469-3108 poste 221